

L'entreprise, un partenaire indissociable de la formation

La formation Paysage ITIAPE par apprentissage de l'ISA

Depuis 20 ans, ces 500 ingénieurs ISA accompagnent le développement de la filière paysage en France. Par une pédagogie active et inductive, nos apprentis et nos diplômés sont des collaborateurs appréciés des entreprises et des collectivités territoriales pour leurs savoir-faire et leur savoir-être.

Organisation de la formation

Après une 1^{re} intégration dans l'entreprise (6 semaines) et le cycle scientifique (12 semaines), l'alternance mensuelle est de 3 semaines en entreprise et d'1 semaine en centre de formation, encadrée par des formateurs et avec des interventions de professionnels.



Quel suivi pour l'apprenti ?

- Un maître d'apprentissage**, impliqué dans toutes les étapes de la formation. Le rôle du maître d'apprentissage est d'amener l'apprenti à une fonction d'ingénieur. **Deux réunions par an** sont prévues par le pôle Paysage de l'ISA pour échanger sur les relations entre le maître d'apprentissage et son apprenti.
- Un tuteur**, responsable du suivi de l'apprenti durant sa formation, est désigné à la signature du contrat et ce pendant toute la durée du contrat. **Une visite par an** est prévue.

BON À SAVOIR :

Vous cherchez un apprenti ? Déposez votre offre sur notre site internet rubrique ENTREPRISES/ STAGES ET EMPLOIS. www.isa-lille.fr

Pourquoi recruter un apprenti de la formation Paysage ITIAPE ?

L'apprentissage permet à l'entreprise :

- de former un futur diplômé à ses méthodes et à sa culture d'entreprise,
- de compléter l'encadrement de ses équipes opérationnelles et de pouvoir mener de nouveaux projets,
- d'accroître son expertise dans la gestion de projets et la résolution de leur complexité,
- de bénéficier d'un financement conjoint de l'Etat, le Conseil Régional et l'UNEP.

L'apprentissage offre à l'étudiant :

- une réelle première expérience professionnelle, solide et valorisable, dans un secteur économique dynamique,
- une méthode pédagogique qui l'aide à acquérir de l'autonomie, à être proactif et force de proposition,
- une aide significative au financement de sa scolarité,
- l'ouverture sur l'international avec un stage possible à l'étranger,
- un diplôme d'ingénieur reconnu par les professionnels et la Commission des Titres d'Ingénieurs.

Où ?

Votre apprenti peut étudier sur l'un de nos deux sites de formation : à l'ISA de Lille ou au CFA d'Antibes, selon la localisation de votre entreprise.

Comment ?

L'entreprise s'engage à proposer à l'apprenti une mission de qualité, permettant une acquisition réelle de connaissances, de compétences et de comportements professionnels, et ce dans le cadre d'une prise progressive d'autonomie et de responsabilité pour l'apprenti. L'apprentissage du management d'équipes participe grandement au développement professionnel des apprentis.

Fonctions



Pour quels métiers et quelles fonctions ?

Nos étudiants aspirent à travailler dans le domaine de l'aménagement paysager de l'espace : dans les entreprises de travaux paysagers, dans les collectivités territoriales, dans les bureaux d'études techniques, dans les entreprises horticoles ou d'espaces verts.

Témoignages

• Thierry Guignard, maître d'apprentissage, LACHAUX PAYSAGE

« Depuis 1984, date de la création de Lachaux Paysage, le développement de l'entreprise s'appuie sur les compétences et la fidélité de ses collaborateurs. L'un des vecteurs de « passation du savoir » s'effectue dans le cadre de la collaboration et de la formation de jeunes ingénieurs issus de la formation par apprentissage de l'ITIAPE. Leur dynamisme, leur envie d'apprendre, leur disponibilité ont largement contribué à l'image que Lachaux Paysage véhicule dans la profession. La politique de l'entreprise continuera de promouvoir ce type de formation et ainsi assurer la formation des décideurs de demain. »

• Julie GAMBIN, maître d'apprentissage, L'ESSENCE DU JARDIN

« J'ai choisi de prendre un apprenti-ingénieur de la formation ITIAPE car je souhaite sensibiliser les apprentis au monde de la maîtrise d'œuvre, qui manque d'ingénieurs spécialisés dans la gestion de chantier. Il a pour mission d'assister le chef de projet. J'attends de lui qu'il apporte des idées nouvelles, qu'il se renseigne quand il ne sait pas, qu'il aille chercher l'information de sa propre initiative, qu'il se rende compte de ses propres limites, qu'il anticipe les demandes du maître d'apprentissage. »

• Alice, apprentie de la formation ITIAPE

« On apprend tout autant en entreprise qu'en centre de formation, c'est un tout, pas une opposition. On apprend des choses différentes, et le fait de faire les deux nous permet de ne pas rester la tête dans le guidon et de prendre du recul.

En entreprise, j'ai appris beaucoup, de manière approfondie, dans un domaine (la conduite de chantier), tandis qu'à l'école, on apprend dans plusieurs domaines, cela permet de voir ce qui nous plaît le plus pour la suite... »

500
diplômés
en 20 ans

50%
des diplômés restent
dans leur entreprise
d'accueil

ILS ACCUEILLENT ACTUELLEMENT DES APPRENTIS

BRETTE PAYSAGE • DUC & PRENEUF • DUFAY MANDRE PAYSAGE
INOVERT • ISS FRANCE • JARDINS DE GALLY
LACHAUX PAYSAGE • LOISELEUR • MARCEL VILLETTE • OSMOSE
PINSON PAYSAGE • SAEF FLANDRES • SEGEX
VALLOIS NORMANDIE • VOISIN PARCS & JARDINS...

Modalités financières

L'apprenti-ingénieur est employé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage signé pour 3 ans avec une entreprise ou une collectivité territoriale. Le contrat se caractérise par :

1. Contribution de l'entreprise aux frais de formation

La participation financière de l'entreprise est fixée par le conseil d'administration de l'ISA à 3 800€ (3200 € pour les adhérents UNEP).

L'entreprise s'engage à s'acquitter de cette somme :

- En versant sa taxe d'apprentissage (Quota et Hors Quota) à l'ISA pour le compte du Pôle Paysage ITIAPE,
- En payant le complément sur présentation de facture par l'ISA.

Coût de l'apprenti ITIAPE par année de formation : 7 600€

Participation de l'entreprise		Financement Région / Europe / Etat / autre
TAXE D'APPRENTISSAGE de l'entreprise (Quota + hors Quota)	Solde selon facture payé par l'entreprise	
Non adhérent UNEP : 3 800 € / an		3 800 €
Adhérent UNEP : 3 200 € / an		3 800 €

2. Un salaire pour l'apprenti

Pendant la durée de son contrat, l'apprenti-ingénieur perçoit un salaire minimum correspondant à un pourcentage du SMIC, déterminé en fonction de son âge et de la progression dans le cycle de formation. Il a le statut de salarié de sa structure d'accueil et bénéficie des dispositions applicables à l'ensemble des salariés.

	18-20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année du contrat	41 % du SMIC	53 % du SMIC
2 ^{ème} année du contrat	49 % du SMIC	61 % du SMIC
3 ^{ème} année du contrat	65 % du SMIC	78 % du SMIC

3. Des avantages financiers pour l'entreprise

Pour accompagner l'employeur dans la professionnalisation des salariés apprenti, des avantages fiscaux et financiers sont prévus :

- Exonération de la part patronale des cotisations sociales
- Crédit d'impôts
- Aide à la formation selon les Conseils Régionaux concernés.

MÉMO DE L'APPRENTISSAGE / RENTRÉE 2014-2015

Programme	Formation Paysage ITIAPE
Centre de Formation d'Apprentis	ISA Lille ou CFA d'Antibes
Contribution minimum de l'entreprise	7 600 € / an (organisme public)
Montants 2013-2014	3 800 € / an (entreprise privée)
	3 200 € / an (si membre UNEP)
Date d'entrée	Début septembre 2014
Durée du contrat	3 ans
Nombre d'heures en entreprise	3 200 heures
Nombre d'heures en centre de formation	1 800 heures
Rythme de l'alternance	3 semaines en entreprise / 1 semaine en centre de formation
Diplôme délivré	Ingénieur ISA - Spécialité Aménagement Paysager de l'Espace

Vous avez des questions ? Contactez le pôle Paysage de l'ISA :

Contact entreprise :

Hélène Denys | Tél. 03 28 38 48 45
Email : helene.denys@isa-lille.fr

Contact administratif :

Christine Duport | Tél. 03 59 56 69 46
Email : christine.duport@isa-lille.fr



GROUPE ISA - 48 BOULEVARD VAUBAN - 59046 LILLE CEDEX
TEL : 03 28 38 48 48 - FAX : 03 28 38 48 47

www.isa-lille.fr

Une école du Groupe HEI ISA ISEN



Agriculture - Agroalimentaire - Environnement - Paysage

RECRUTEZ UNE APPRENTI ISA

Formation Paysage ITIAPE - Diplôme d'ingénieur ISA

L'APPRENTISSAGE
CÔTÉ PRATIQUE



AGRICULTURE

AGROALIMENTAIRE

ENVIRONNEMENT

PAYSAGE